

Avenant

Règlement du jeu « Salons fibre Vialis »

Échéances du Salon Habitat Déco de Saverne

Le présent avenant au règlement du jeu « Salons fibre Vialis », déposé à l'Étude de Maîtres Laurence RANOUX-ORSAT & Franck CHRISTOPHE – Huissiers de justice associés – 10 rue du Triangle – 68000 COLMAR, clarifie les différentes échéances pour le « Jeu » organisé dans le cadre du Salon Habitat Déco 2024 organisé à Saverne :

- Dates du salon : du 2 au 5 février 2024
- Gagnant tiré au sort avant le 9 février 2024
- Mail d'annonce au gagnant envoyé avant le 12 février 2024
- Confirmation par le gagnant de son adresse postale par mail avant le 4 mars 2024
- Passée la date du 4 mars 2024, le lot sera considéré comme perdu.